

Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

Suivi : Noémie MAURIN-GAISNE

Contact : noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr

01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28



Stains, le 08 janvier 2025

DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Mercredi 15 janvier 2025

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

De 10h à 12h

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 07 NOVEMBRE 2024.....	1
II. VIE DE L'ASSOCIATION.....	2
A. Ressources humaines.....	2
B. Présentation du règlement intérieur.....	2
III. ACTIVITÉS DES COMMISSIONS.....	2
A. Commission préservation - rénovation.....	2
B. Commission promotion – valorisation, Jean-Pierre Respaut.....	2
C. Commission recherche, Ginette Baty-Tornikian.....	3
IV. Préparation de l'Assemblée générale du 5 février 2025.....	4
V. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 ET PLAN D' ACTIONS 2025.....	4
VI. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	6
VII. POINTS DIVERS.....	6

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 07 NOVEMBRE 2024

➤ *Annexe 1: relevé de décisions du CA en date du 07 novembre 2024*

⇒ Il est demandé aux administrateurs.rices d'approuver le relevé de décision du CA du 07 novembre 2024

II. VIE DE L'ASSOCIATION

A. Ressources humaines

Du 06 janvier au 31 janvier 2025, Eryne AMEHO, habitante de la cité-jardin de Stains, est accueillie pour son stage professionnalisant dans le cadre de son BTS tourisme

En fonction des subventions de la Région Ile-de-France, une ou deux offres de stage de deux mois sera partagée sur les réseaux sociaux de l'association et aux universités partenaires. Le/la stagiaire pourra accompagner le Printemps des cités-jardins 2025 et le programme pour les 10 ans de l'association. Une indemnisation a été budgétée pour les deux mois de stage.

B. Présentation du règlement intérieur

En lien avec l'évolution des statuts de l'association présentée lors du dernier Conseil d'Administration, Sébastien JACQUOT (secrétaire), Jean-Paul LE GLOU (secrétaire-adjoint) et Noémie MAURIN-GAISNE (animatrice-coordinatrice) ont travaillé sur la mise à jour du règlement intérieur de l'association. Ce travail a amené à ajuster légèrement les statuts déjà présentés lors du dernier Conseil d'Administration

- *Annexe 2 : Nouveau règlement intérieur*
- *Annexe 3 : Dernières modifications des statuts de l'association*

⇒ Il est demandé aux administrateurs.rices d'approuver le règlement intérieur. Les statuts seront votés lors de l'Assemblée générale.

III. ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

A. Commission préservation - rénovation

ÉTAT DES LIEUX : Lors de la dernière commission préservation-rénovation, il a été amorcé un état de lieux des problématiques relatives à la réhabilitation des cités-jardins. L'objectif est d'avoir des données concrètes et quantifiables pour une prochaine rencontre avec l'Union Sociale pour l'Habitat.

B. Commission promotion – valorisation, Jean-Pierre Respaut

PRINTEMPS DES CITES-JARDINS : La mise en page des documents de communication du Printemps des cités-jardins est prise en charge en 2025 par la ville de Stains. Le choix de la thématique ainsi que le choix de la couleur de l'affiche a été soumis au vote de l'ensemble des participants au Printemps des cités-jardins. Les résultats du vote seront précisés le jour du Conseil d'Administration.

Thématiques proposées au vote :

- La vie dans les cités-jardins
- Les cités-jardins, ilots de fraîcheur
- Les cités-jardins, lieux multiculturels

Couleurs proposées pour l'affiche :



Au vu du grand nombre d'adhérents de l'association, il est devenu illisible de mettre l'ensemble des logos. Seul le logo de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France apparaîtra en bas de l'affiche.

⇒ Il est demandé aux administrateurs.rices d'approuver la proposition de supprimer les logos des adhérents de l'association sur l'affiche du Printemps des cités-jardins.

10 ANS DE L'ASSOCIATION – RÉSIDENCE ARTISTIQUE :

Le Conseil d'Administration se déroule en amont de la commission de sélection des artistes. En date du 5 janvier 2024, voici les villes participantes :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| 1. Argenteuil | 7. Mitry-Mory |
| 2. Champigny-sur-Marne | 8. Montgeron |
| 3. Dugny | 9. Pré Saint-Gervais |
| 4. Epinay-sur-Seine | 10. Stains |
| 5. Gennevilliers | 11. Suresnes |
| 6. Livry-Gargan | 12. Trappes |

Villes en attente de réponse définitive : Villiers-le-Bel. Villes ayant refusé : Rambouillet, La Courneuve, Villetaneuse.

C. Commission recherche, Ginette Baty-Tornikian

10 ANS DE L'ASSOCIATION – CYCLE DE RENCONTRES :

Le cycle de rencontres est en cours de construction. Un partenariat va également se mettre en place avec le festival Close up (cinéma et architecture)

- *Annexe 4 : Document de travail du cycle de rencontres*

BUDGET 10 ANS DE L'ARCJ

Le budget prévisionnel pour les dix ans de l'association s'est affiné. Une rencontre avec la DRAC Ile-de-France est prévue le lundi 13 janvier et une demande de subvention à la Caisse des dépôts et Consignation a été déposée sous la catégorie Architecture et paysage, axe 2 : Identité/mémoire.

Par ailleurs, au sein des adhérents, il a été demandé aux bailleurs et aux villes une participation exceptionnelle. A ce jour, plusieurs adhérents ont déjà répondu positivement :

- Villes de Stains, Epinay-sur-Seine, Livry-Gargan : 1000€
- Villes de Suresnes : 1500€
- Villes du Pré Saint-Gervais, Champigny-sur-Marne, Argenteuil, Gennevilliers, Dugny : en cours
- Valophis Habitat : 6000€
- Seine-Saint-Denis Habitat : 10 000 € (pour Stains, en attente pour les autres cités-jardins)
- Hauts-de-Seine Habitat : pas de réponse actuellement

➤ *Annexe 5 : Budget prévisionnel réaliste pour les 10 ans de l'ARCJ*

IV. Préparation de l'Assemblée générale du 5 février 2025

Voici les décisions qui seront soumises aux votes :

- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Décalage de la prochaine élection des membres du Conseil d'Administration après les prochaines élections municipales en septembre 2026

- Approbation du rapport financier 2023
- Approbation du budget prévisionnel 2024
- Approbation du montant des cotisations 2024
- Approbation du plan d'actions 2024

V. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 ET PLAN D' ACTIONS 2025

➤ *Annexe 6 : Point bilan des actions prévues et en cours sur le calendrier prévisionnel du projet stratégique.*

AXE 1 : COLLABORER AVEC LES HABITANTS

Action 1.1 : Faire connaître l'Association Régionale des Cités-Jardins aux habitant-es des CJ adhérentes

- 2024 : Mise en place et réflexion sur les actions pour les 10 ans de l'association
- 2025 : Cycle de rencontres sur les territoires, parole donnée aux habitants ; faire en sorte d'organiser des mini expositions sur chaque ville suite aux résidences d'artistes avec les habitants, présentation lors des fêtes des villes

Action 1.2 : Recueillir l'histoire et le vécu des habitant-es des cités-jardins adhérentes. _ Commence en 2026

Action 1.3 : Concevoir un ouvrage grand public, type bande dessinée.

- 2024 : Lancement appel à projet artistique dans les cités-jardins dans le cadre des 10 ans ; choix du bédéaste qui racontera l'histoire des cités-jardins d'Ile-de-France
- 2025 : Collaboration des artistes sur chaque cité-jardin avec les habitants pour des histoires sensibles et avec le bédéaste Jean Leveugle

Action 1.4 : Initier le développement d'habitants-guides intergénérationnels

- 2024 : Réflexion sur les habitants-guides sur Stains
- 2025 : Lancement des habitants-guides sur Stains en s'appuyant sur le Contrat de Ville, le Contrat Local Etudiant, la bourse au permis et le service d'insertion professionnelle.

Action 1.5 : Continuer de développer les liens avec les établissements d'enseignements

- 2024 : Mise en place d'une convention entre le ministère de l'éducation et le CAUE93 pour des parcours via Adages ; Développement du parcours au Pré Saint-Gervais ; Promotion du dossier pédagogique.
- 2025 : Développement des parcours sur Epinay-sur-Seine et Livry-Gargan. Lancement des trois parcours à grande échelle.

Action 1.6 : Continuer à animer la cité-jardin de Stains et les cités-jardins de Plaine Commune

- 2024 : Partenariat avec les enfants du canal ; partenariat avec une classe de primaire et une classe de collège pour le livre blanc de projets pour la cité-jardin du 21e siècle ; Exposition sur les commerces de la cité-jardin. Présence aux événements
- 2025 : Partenariat avec le Conseil municipal des enfants et l'EMPRO de Stains ; Accueil d'étudiantes dans le cadre du Contrat Local Etudiant ; développement des habitants-guides

AXE 2 : SE FAIRE CONNAÎTRE

Action 2.1 : Définir un plan de communication

- 2024 : Suivi par l'animatrice-coordinatrice de l'association d'une formation sur la conception d'un plan de communication. Il en résulte la nécessité de faire des plans de communication pour chaque événement et non un plan de communication global qui nécessiterait une expertise externe très importante
- 2025 : Plan de communication détaillé pour le Printemps des cités-jardins. Planning de communication pour les 10 ans de l'association

Action 2.2 : Mettre en œuvre le plan de communication _ Commence en 2025

Action 2.3 : Cartographier et maintenir en permanence une base de contacts

- 2024 : Mise à jour de la base de contact Google / Début de réflexion sur d'éventuels parrains/marraines
- 2025 : Rencontre de nouveaux universitaires invités aux tables-rondes

Action 2.4 : Générer du contenu communicable en menant des actions de vulgarisation

- 2024 : Publication des vidéos focus sur les réseaux sociaux / Lancement de la conception du cycle de rencontres
- 2025 : Mise en place du cycle de rencontres

Action 2.5 : Mettre en forme et partager en interne du contenu communicable

- 2024 : Mise à jour du dossier de presse ; enrichissement de l'iconothèque ; publication du projet stratégique de l'association (avec éléments de langage)
- 2025 : Classement et recensement des supports de présentations déjà existant ; mises à jour des supports avec la charte graphique de l'association

Action 2.6 : Stimuler des sollicitations (colloques, émissions, interview, article ..)

- 2024 : Accompagnement dans la création de l'Association régionale des cités-jardins du Bassin Minier Nord-Pas de Calais ; rédaction d'un article pour les archives départementales de Seine-et-Marne ; article dans le journal *Le Monde* ; présence dans l'exposition sur les cités-jardins au musée de Het Schip à Amsterdam / Présence au congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat...

- 2025 : Continuer dans cette dynamique

Action 2.7 : Développer des animations grand public

- 2024 : Développement du Printemps des cités-jardins / Participation à une grande randonnée dans le Val de Marne
- 2025 : Printemps des cités-jardins / Cycle de rencontres en lien avec l'actualité des cités-jardins

AXE 3 : SE FAIRE RECONNAÎTRE

Action 3.1 : Finaliser le repérage national des cités-jardins

- 2024 : Finalisation du repérage national en lien avec plus de 40 partenaires partout en France ; Accompagnement de l'étudiante (Jade Levi) en master à Paris 1 travaillant sur la cartographie des cités-jardins françaises
- 2025 : Promotion du travail de Jade Levi auprès des partenaires nationaux et sur notre site internet

Action 3.2 : Concevoir une exposition (numérique et/ou in situ)

- 2024 : Envoi d'un dossier de présentation d'un projet d'exposition à la cité de l'architecture et du patrimoine
- 2025 : Actions à adapter en fonction de la réponse de la cité de l'architecture et du patrimoine

Action 3.3 : Préparer le choix d'une valorisation à l'échelle européenne ou internationale à laquelle candidater et choisir_ Commence en 2030

Action 3.4 : Enrichir la connaissance sur les cités-jardins d'Ile-de-France

- 2024 : Fiche sur la cité-jardin de Montgeron, article sur les cités-jardins de Seine-et-Marne
- 2025 : Fiche sur la cité-jardin de l'Eguillez à Dugny

Action 3.5 : Mener des voyages d'études

- 2024 : Voyage d'études dans le Bassin minier et accueil d'une délégation en Ile-de-France de l'Association des cités-jardins du Bassin minier
- 2025 : Voyage d'études éventuel à Reims

VI. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date : Mercredi 5 février 2025

Horaires : 14h30-16h30

Lieu : Salle des séances Valophis Habitat - 9 Rte de Choisy, 94000 Créteil

- Il est demandé à l'ensemble des administrateurs.rices et membres du Conseil d'administration d'être présent.e.s à l'Assemblée générale du 5 février 2025.

VII. POINTS DIVERS